



## **RESTAURER LES ESPACES ALLUVIAUX DES DORONS DE BOZEL ET PRALOGNAN POUR GERER LES EAUX ET LES SEDIMENTS**

**Délégation :** Lyon

**Région/Département :** Auvergne-Rhône-Alpes, Savoie

**Commune concernée :** Le Planay

**Bassin versant :** Isère en Tarantaise

**Type de milieu :** Cours d'eau

**Interlocuteurs Agence**

**CI :** Sébastien Goguely / **Référent :** Céline Pigeaud

## **PRESENTATION DU PROJET**

### **MAITRE D'OUVRAGE**

COMMUNE DU PLANAY

Secrétariat Le Villard

73350 LE PLANAY

Tél : 04.79.55.01.41

### **PARTENAIRES**

Agence de l'eau, Syndicat mixte de l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise (APTV), Etat, Département

### **CONTEXTE ET HISTORIQUE**

Située en contexte montagneux, la commune du Planay s'inscrit dans un contexte local fort vis-à-vis des risques naturels et des problématiques environnementales. Elle est traversée par les Dorons de Bozel et de Pralognan vers lesquels affluent plusieurs torrents de montagne avec de fortes capacités de charriage. Cela se matérialise par la naissance de cônes torrentiels qui peuvent avoir une influence sur la mobilité du lit (rétrécissement) et générer des débordements (hausse du lit). La municipalité a engagé en 2014, une étude globale sur les Dorons dans la traversée de la commune. Cette étude a mis en évidence le rôle négatif de l'artificialisation du lit, limitant les zones latérales d'expansion et réduisant ainsi la régulation des eaux et des sédiments. Cette artificialisation est également à l'origine de la disparition de mosaïques d'habitats riches et diversifiées le long du cours d'eau. Ainsi, un projet visant la protection contre les risques d'inondation et la restauration des fonctionnalités écologiques a été initié par la commune, avec l'appui de l'APTV via le contrat de bassin « Isère en Tarentaise » et le PAPI.

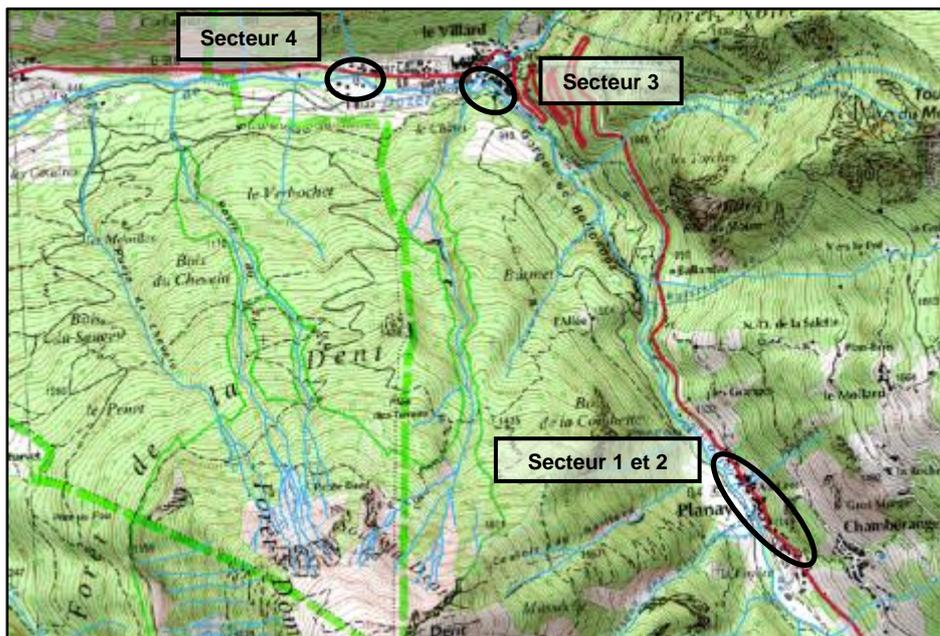
### **PROBLEMATIQUE ET ENJEUX**

Mettre au point un programme de restauration des Dorons afin de recréer des espaces alluviaux fonctionnels et d'améliorer les conditions d'écoulements des eaux et de régulation sédimentaire.

### **OBJECTIFS**

- **Redonner de l'espace au cours d'eau** en vue de recréer des zones « tampon » capables de stocker et ralentir les eaux et des sédiments
- **Restaurer un caractère plus naturel du lit** et sa connexion avec ses espaces alluviaux, pour favoriser recréer une mosaïque d'habitats riches et diversifiés

# DESCRIPTION DU PROJET



## ◀ Localisation des secteurs d'intervention

- 4 secteurs distincts ont été déterminés :
- Secteur 1 : Doron de Pralognan au droit de la confluence avec le torrent de Saugine
  - Secteur 2 : Doron de Pralognan en aval de la confluence avec le ruisseau de Menet
  - Secteur 3 : Doron de Pralognan au Villard
  - Secteur 4 : Doron de Bozel au niveau du remblai de l'illaz

Montant total des travaux : 745 183 € HT

## LES OPERATIONS

### Plan de financement :

- ➔ Agence de l'eau : 30 %
- ➔ Département : 5 %
- ➔ Etat : 34 %
- ➔ Autofinancement : 31 %

- ➔ Terrassement des cônes torrentiels et des remblais anthropiques en berges (et gestion des matériaux contaminés et pollués au droit du remblai de l'illaz)
- ➔ Reconnexion de zones alluviales fonctionnelles
- ➔ Réaménagement des ouvrages de protection latéraux

**Secteur 1 : cône de déjection du torrent de la Saugine sur le Doron de Pralognan**



**Secteur 2 : confluence entre le torrent du Menet et le doron de Pralognan**



**Secteur 3 : le Doron de Pralognan endigué dans la traversée du village**



**Secteur 4 : pied du remblai de l'illaz en rive droite du Doron de Bozel**



# ZOOM SUR LE PROJET

Détails des aménagements sur le **secteur 3** : reconquête d'un espace de respiration du Doron de Pralognan dans la traversée du Villard

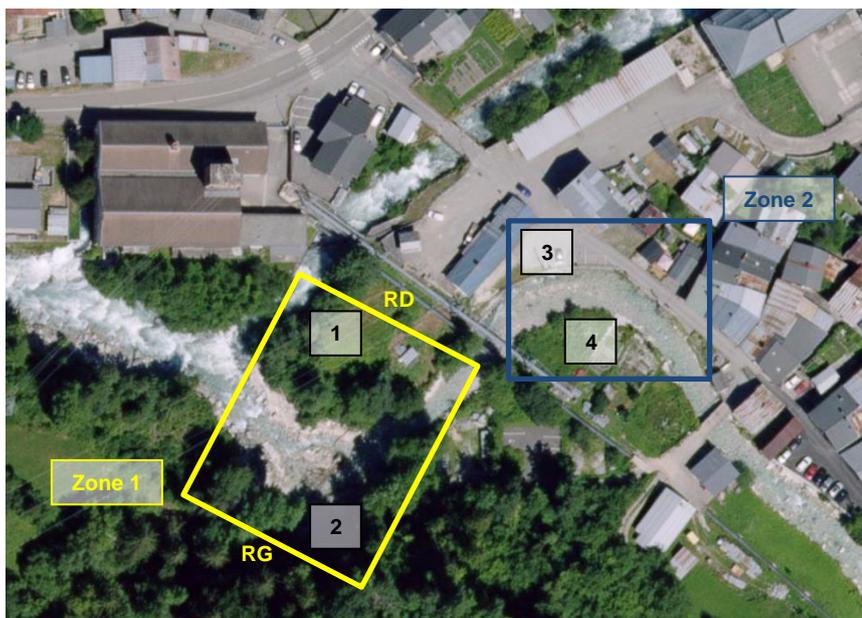
## PROBLEMATIQUES

- Confinement du Doron : capacité de divagation réduite (mur, remblais, etc.), problème d'érosion des berges, déconnexion avec les milieux alluviaux (urbanisation, conduite forcée, remblais...)
- Forte capacité de charriage et d'apport de matériaux solide du torrent de la Dent (lave torrentielle)
- Fort aléa hydraulique : sur ce secteur, le gabarit du lit permet seulement de faire transiter une crue de retour 5 à 10 ans sans tenir compte des matériaux solides. La vitesse d'écoulement est importante ainsi que le risque de débordement par effet de courbe

## CONTRAINTE MAJEURE

- Prendre en compte la proximité des habitations et des activités

## SOLUTION ENVISAGEE

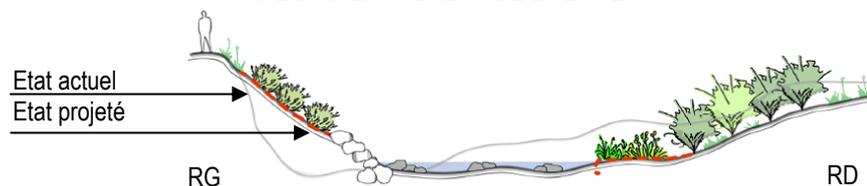


**1. Restauration d'une zone préférentielle aux débordements et de dépôt alluvionnaire** par terrassement du remblai existant, et création d'un bras secondaire connecté au lit principal

**2 et 3. Confortement de la berge en rive droite et protection en technique mixte à la confluence avec le Ravin de la Dent** afin de gérer le phénomène d'érosion dû au déplacement de l'axe du Doron

**4. Terrassement de la banquette existante** (actuellement constituée de jardins potagers) afin de redonner de l'espace à la rivière en rive gauche

PRINCIPE D'AMENAGEMENT DE LA ZONE 1



## GAIN HYDRAULIQUE ATTENDU

Déblais d'environ 1150 m<sup>3</sup> de matériaux obstruant le lit

Protection de berge au droit des enjeux contre les érosions et les débordements

## GAIN ECOLOGIQUE ATTENDU

Création de zones refuges et d'habitat particulier pour la faune aquatique notamment pour la truite

Restauration de la végétation rivulaire